

## Vers la maîtrise du CHANGEMENT en éducation

« Un système éducatif qui pense progresser à coup de crises et avec des coups de barre brusques avance généralement beaucoup moins qu'on ne le croit. La capacité de vivre le changement est au moins aussi importante que la décision de changement elle-même. » Ce message, adressé à tous les acteurs du système d'éducation, est contenu dans le rapport annuel 1994-1995 sur l'état et les besoins de l'éducation, lancé le 5 décembre 1995 à l'Université du Québec à Montréal.

Le rapport intitulé *Vers la maîtrise du changement en éducation* a été déposé à l'Assemblée nationale, le même jour, par l'ex-ministre de l'Éducation, monsieur Jean Garon. La vice-présidente du Conseil supérieur de l'éducation, Judith Newman, espère que cette réflexion sera utile dans un contexte où des décisions majeures seront bientôt prises et où des changements importants seront sans doute mis en œuvre.

Le Conseil essaie d'abord de tirer quelques leçons des changements survenus en éducation au cours des trois dernières décennies. Il s'inscrit en faux contre la stratégie de la table rase ou du recommencement perpétuel en réaffirmant la continuité autour des grands objectifs de modernisation culturelle, d'accessibilité sociale, de démocratisation administrative et politique de l'éducation et d'engagement civique. Le Conseil met aussi en garde contre la «structurite» qui risque de faire passer au second plan les défis pédagogiques et de cheminement des étudiantes et étudiants à travers les ordres d'enseignement.

### Penser et vivre le changement continu

Le Conseil supérieur de l'éducation estime que l'évolution souhaitée doit se faire sur fond de changement continu. Celui-ci repose à la fois sur la volonté de coopération des groupes d'acteurs impliqués et la capacité d'auto-critique institutionnelle devant les améliorations sans cesse possibles. Le monde de l'éducation est invité à développer une pratique de «veille éducative» lui permettant d'anticiper constamment les ajustements que lui impose l'évolution de la société.

Le Conseil en appelle au professionnalisme ouvert et collectif des enseignantes et enseignants puisque le changement prend place au cœur d'une école, d'un collège ou d'une université. Les autorités sont, quant à elles, invitées à soutenir le changement plutôt qu'à le manœuvrer avec des solutions toutes faites. Les affrontements et guerres de pouvoir du passé se sont trop souvent faits aux dépens des enfants, adolescents et adultes qui sont la raison même de l'éducation.

## Un État partenaire

Les changements promus et pilotés par l'État devraient, dans leur mise en œuvre, le plus possible renforcer la responsabilisation au palier des établissements. Au-delà de la décision politique, il apparaît essentiel que l'État soutienne la mise en œuvre du changement.

Le Conseil croit que l'État doit veiller à la vitalité de la recherche, non seulement de celle requise pour sa prise de décision, mais aussi de celle dont ont besoin le personnel enseignant et les établissements. Le Conseil souhaite en cette matière la présence de trois grands pôles : l'université comme lieu majeur de recherche, l'ensemble des réseaux d'éducation avec leurs propres ressources en recherche et enfin, l'État et ses responsabilités à l'égard de l'évolution de l'éducation.

Panorama • Volume 1, numéro 1 • Mai 1996